



HAL
open science

Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02041603

HAL Id: hceres-02041603

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041603>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Etablissement : Université Rennes 1

Demande n° S3MA120000141

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

Présentation de la mention

Cette mention « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE) correspond à la « restructuration » de la spécialité « MIAGE » actuelle du master « Informatique » sous la forme d'une mention de master avec deux spécialités « Systèmes d'information et aide à la décision » (SIAD) et « Systèmes d'information et management de la production » (SIMP). La spécialité « SIMP » est issue du parcours « Ingénierie des systèmes d'information » (ISI) actuel, modifié pour être plus proche *a priori* des besoins des entreprises de la région Bretagne. Cette mention est la seule en Bretagne offrant la double compétence en informatique et gestion, la seule autre formation de ce type dans le Grand Ouest étant la mention « MIAGE » de l'Université de Nantes.

L'objectif principal de la mention « MIAGE » est de former des spécialistes aptes à mettre en œuvre des méthodes modernes de traitement automatique de l'information, de gestion, d'organisation, capables de concevoir, réaliser, mettre en place et connecter un système d'information et de décision au sein de l'entreprise. Il repose sur l'acquisition d'une double compétence, à la fois en informatique (systèmes, réseaux, bases de données, nouvelles technologies, progiciel de gestion intégré (ERP), ...) et en gestion (comptabilité, analyse financière, contrôle de gestion, gestion de production, ...).

Indicateurs

Effectifs constatés	35 (M1) 32 (M2)
Effectifs attendus	
Taux de réussite	100%
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention est fortement mutualisée à la fois en interne sur la première année de master (M1) et la deuxième année (M2) entre les spécialités mais aussi avec la mention « Informatique ». Son adossement au monde professionnel est très bon et lui confère crédibilité et attractivité. Les professionnels sont aussi intégrés à l'équipe pédagogique et co-pilotent le conseil de perfectionnement. Les liens avec l'Institut de formation supérieure en informatique et communication (IFSIC) et le réseau MIAGE sont de réels atouts.



Par contre, l'orientation « recherche », ici naturellement non-prioritaire, n'est pas réellement envisagée dans la formation (même si des enseignants appartiennent à des laboratoires reconnus) et ce point pourrait être précisé. De plus on observe l'absence presque totale d'étudiants « étrangers » dans les deux spécialités.

- Points forts :
 - Adossement au monde professionnel et très bonne insertion professionnelle.
 - Orientation progressive des étudiants et existence de deux stages obligatoires.
 - Support de l'IFSIC et du réseau MIAGE.

- Points faibles :
 - Une équipe pédagogique et un responsable identifiés pour la mention mais pas pour les deux spécialités.
 - Un manque d'explicitation du positionnement nouveau par rapport au master d'Informatique (évolution des mutualisations et différences)
 - Peu ou pas d'étudiants étrangers.
 - Des aspects « formation continue » peu développés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La spécialité « MIAGE » devenant dans cette proposition une mention à part entière, il aurait été judicieux de montrer comment cette mention s'articule stratégiquement avec la mention « Informatique », et notamment avec la spécialité « Génie logiciel » (GL), et aussi comment les étudiants souhaitant suivre une orientation « recherche » peuvent procéder sur le site. Cette remarque vaut aussi pour les mentions de gestion, d'économie ou de commerce. De même l'articulation et les différences entre les spécialités « SIAD » et « SIMP » mériteraient des précisions.

Dans ce contexte le passage à une mention « MIAGE » implique une présentation claire et précise de l'équipe pédagogique, des objectifs nouveaux et du positionnement par rapport à la mention « Informatique ». Ce qui n'est pas le cas.

On observe que dans cette équipe ne sont pas identifiés les responsables de spécialités, et on peut donc se demander s'ils existent. De plus on n'a pas d'information sur le nombre de maîtres de conférences (MCF) ayant une habilitation à diriger des recherches (HDR), ce qui complèterait la vision réelle de l'adossement recherche de la formation. Le rôle de cette équipe pédagogique n'est pas non plus clairement défini.

Il paraîtrait aussi nécessaire de préciser les apports à la formation et la complémentarité de l'adossement recherche sur l'Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires (IRISA), sur le Centre de recherche en économie et management (CREM) et sur le Centre d'études interdisciplinaires des organisations (CETIO) pour la partie non informatique.

Le dossier est globalement bien construit et assez synthétique. Les annexes auraient pu contenir les CV des intervenants et responsables principaux de cette mention et aussi des lettres de soutien. On note aussi que dans le dossier rien n'est dit quant aux modalités de contrôle des connaissances appliquées à cette mention (on peut se demander si ce sont des modalités générales du domaine « Sciences, technologies, santé » de l'Université Rennes 1).

Appréciation par spécialité

Systemes d'information et aide à la décision (SIAD)

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité dédiée à l'informatique décisionnelle est confortée par un approfondissement de l'intégration d'applications, qui permet de relier les outils d'aide à la décision aux autres systèmes d'information présents, en amont et en aval, dans les entreprises, dans les administrations ou dans les institutions. Elle se rattache aux champs technologiques de la « Business intelligence » ou de « l'Informatique décisionnelle » et forme ainsi des cadres spécialisés dans l'aide à la décision en entreprise.

- Indicateurs :

	08-09	09-10
Effectifs constatés	14	15
Effectifs attendus		
Taux de réussite	100%	100%
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR	NR

- Appréciation :

C'est une spécialité avec un spectre de compétences large, et une double compétence en lien avec les milieux professionnels. Une formation à la fois dans le domaine de l'informatique et dans celui de la gestion, avec des enseignants-chercheurs spécialistes dans leur discipline et épaulés par des professionnels. Sur son contenu, la spécialité couvre une problématique à fort potentiel professionnel.

La spécialité, pour un effectif suffisant, s'inscrit dans un tissu industriel porteur. L'organisation des unités d'enseignement (UE) paraît cohérente avec les objectifs visés. D'un point de vue pilotage, il est surprenant que la spécialité n'ait pas de responsable ni d'équipe pédagogique affichés. Bien que devenant dans cette nouvelle structuration une spécialité à part entière, cette formation a gardé les caractéristiques de son statut de parcours dans le contrat quadriennal en cours.

- Points forts :

- Très bonne insertion au niveau professionnel sur un thème porteur.
- Bon adossement à la recherche.

- Points faibles :

- Manque de précision sur les différences et les mutualisations avec l'autre spécialité « SIMP ».
- Positionnement peu clair par rapport à la spécialité « GL » (du master Informatique).
- Manque d'ouverture aux étudiants étrangers.
- Pas de responsable de spécialité et pas d'équipe pédagogique affichée.
- Manque de réflexion pour faire évoluer cet ancien parcours en une spécialité à part entière.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il paraît nécessaire de préciser les différences et les points communs avec l'autre spécialité « SIMP ». De plus, le recrutement extérieur devrait être amélioré.

Cette spécialité devrait, au-delà d'une liste de noms, posséder aussi une équipe pédagogique avec un rôle bien défini en cohérence avec l'équipe pédagogique de la mention.

Le descriptif de la spécialité aurait pu être beaucoup plus synthétique clair et précis, par exemple, en développant chaque section pour la spécialité et non pas une section pour les deux spécialités, ce qui crée de la confusion et un manque de lisibilité.

Systemes d'information et management de la production (SIMP)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité « SIMP » forme des cadres spécialisés dans le management de la production en considérant, a priori, plus spécifiquement la problématique des lignes de produits logiciels. Les domaines d'activités visés sont focalisés sur l'informatique et le traitement de l'information avec des types d'emplois accessibles comme ingénieur d'étude et développement, chef de projet, ingénieur décisionnel,...

- Indicateurs :

	08-09	09-10
Effectifs constatés	24	17
Effectifs attendus		
Taux de réussite	100%	100%
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR	NR

- Appréciation :

La spécialité a un spectre de compétences large, et une double compétence en lien avec les milieux professionnels. La formation porte à la fois dans le domaine de l'informatique et dans celui de la gestion, avec des enseignants-chercheurs spécialistes dans leur discipline et épaulés par des professionnels.

La spécialité « SIMP » forme des cadres spécialisés dans le management de la production en considérant, a priori, plus spécifiquement la problématique des lignes de produits logiciels. En ce sens, le titre de la spécialité peut prêter à confusion car un produit mécanique par exemple est très différent d'un produit logiciel (du moins il requiert des compétences différentes). Un titre plus conforme pourrait être « Management de la production de logiciels » mais cela mérite réflexion et discussion au sein de l'équipe pédagogique.

- Points forts :

- Très bonne insertion au niveau professionnel.
- Bon adossement à la recherche.

- Points faibles :

- Manque de précision sur les différences et les mutualisations avec l'autre spécialité « SIAD ».
- Positionnement peu clair par rapport la spécialité « GL » (du master « Informatique »).
- Pas de responsable de spécialité et d'équipe pédagogique affichés.
- Manque de réflexion pour faire évoluer cet ancien parcours en une spécialité à part entière.
- Confusion potentielle dans le titre de la spécialité.
- Baisse récente des inscrits (de 24 à 17) à surveiller vu le contexte. Prévisions de flux optimistes sans vraie justification.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il paraît nécessaire de préciser les différences et les points communs avec l'autre spécialité « SIAD ». De plus le recrutement extérieur devrait être amélioré et la baisse des flux mériterait d'être surveillée attentivement.

Cette spécialité devrait, au-delà d'une liste de noms, posséder aussi une équipe pédagogique avec un rôle bien défini en cohérence avec l'équipe pédagogique de mention.

La confusion potentielle dans l'intitulé de la spécialité à propos de la « production » mériterait d'être analysée et résolue.

Le descriptif de la spécialité aurait pu être beaucoup plus synthétique, clair et précis, par exemple, en développant chaque section pour la spécialité et non pas une section pour les 2 spécialités, ce qui crée de la confusion.